AUJOURD'HUI

N° 86
DU 15 JUIN À SEPTEMBRE 2001
1 FRANC
ISSN 1423-7946
BIMENSUEL LIBERTAIRE

Journal de **DIRECT!** Section suisse de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs). Ceux qui publient ce journal ne sont ni professionnels, ni permanents. **DIRECT!** est totalement autofinancé. Paraît un vendredi sur deux. **Abonnements** : Tél. & fax (int+4122) 734 29 22 ou email direct_ait@tao.ca

Sans-papiers : le combat continue

DEPUIS LE 4 JUIN, UNE VINGTAINE DE PERSONNES APPARTENANT À UN COLLECTIF DE 150 SANS-PAPIERS OCCUPENT L'ÉGLISE SAINT-PAUL À FRIBOURG. Inspirés par l'action menée par les membres du mouvement "En quatre ans on prend racine" qui occupent l'église de Bellevaux à Lausanne, ces sans-papiers fribourgeois et les personnes et associations qui les soutiennent revendiquent : la régularisation collective de l'ensemble des sans-papiers et le refus de toute solution individuelle, au cas par cas ; le droit à la libre-circulation des personnes ; la revalorisation générale des conditions de travail des salarié-e-s suisses et immigré-e-s ; l'égalité de traitement (conditions de travail ; droits politiques et syndicaux, sociaux, culturels) entre Suisses et immigré-e-s.

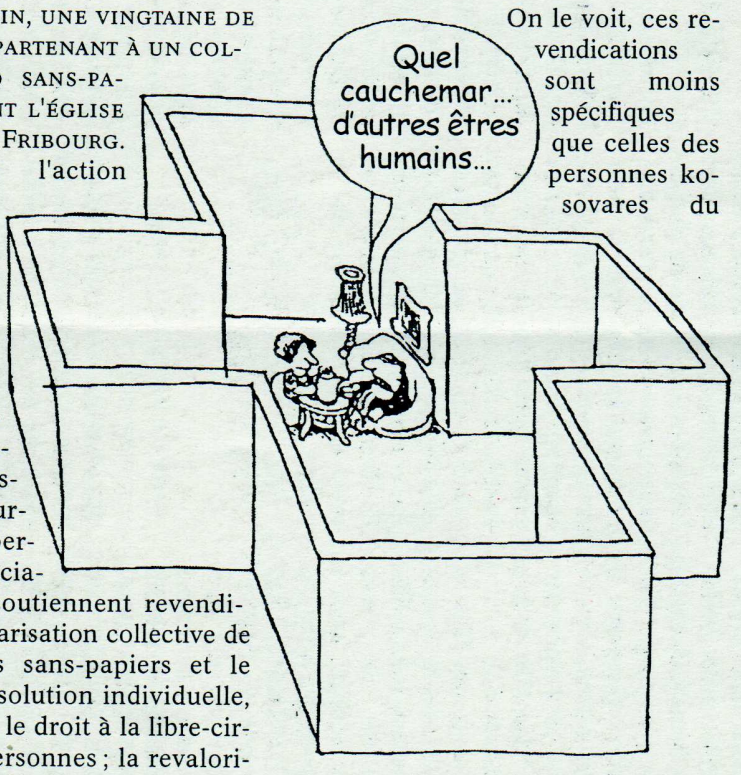

On le voit, ces revendications sont moins spécifiques que celles des personnes kosovares du canton de Vaud. Cela n'empêche pas les deux mouvements de collaborer et de faire tache d'huile. À Fribourg, on reçoit des appels et des demandes d'information provenant de sans-papiers de la Suisse entière. Par ailleurs, lors d'une récente réunion, des groupes et personnes de plusieurs cantons romands et alémaniques ont décidé de coordonner leurs actions. Différentes manifestations vont avoir lieu ces prochaines semaines*.

Face à l'imposture des autorités et des politiciens qui cultivent la xénophobie en fabriquant, depuis des années, des lois sur l'immigration et l'asile de plus en plus répressives et qui font mine ensuite de se plaindre du manque de permis de travail « nécessaires à notre économie », il est important de faire entendre la voix des sans-droits et de reconstruire la solidarité entre toutes celles et ceux qui sont exploités dans ce pays.

M. ARGERY

Lire en page centrale les extraits du Manifeste des sans-papiers fribourgeois.

* Les dates et lieux des prochaines manifestations de soutien peuvent être consultés sur le site Internet www.refuge-kosovo.ch

Après un printemps éprouvant (que d'eau, que d'eau !) et un hiver qui ne le fut pas moins (que d'eau, que d'eau !), le collectif de rédaction d'AUJOURD'HUI s'apprête à prendre sa désormais traditionnelle et méritée

PAUSE ESTIVALE

Rendez-vous à l'automne !

SOMMAIRE

Travail et santé Pour vivre heureux et en santé, évitons de travailler !
Assistance publique Une solidarité de façade
Luttes Le Manifeste des sans-papiers fribourgeois
Solidarité Voyage en Tchétchénie

R et M errent

ASSISTANCE • *Un projet de loi portant sur un RMR (revenu minimum de réinsertion) est en discussion au Grand Conseil genevois. Ce projet est présenté par son initiateur, M. Guy-Olivier Segond comme étant l'étape ultime de la suppression progressive du régime de l'assistance publique.*

Aujourd'hui, les demandeurs d'aide sociale sont répartis dans trois catégories exclusives et définies en fonction de l'appartenance au marché du travail. Première rubrique: le bon ouvrier arrivé à la retraite, exploité toute sa vie avec un salaire de misère. Le revenu annuel qui lui est garanti (1) par l'OCPA (Office Cantonal des Personnes Agées) est de 22500 francs. Deuxièmement, les chômeurs en fin de droit, personnes jugées inutiles pour l'économie privée mais ayant cotisé convenablement à Genève (2), "bénéficient" d'un revenu annuel garanti par le RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) de 14668 francs, avec, pour couronner le tout, contre-prestation obligatoire dans l'économie non-marchande. Et enfin, pour les travailleurs ayant un titre de séjour et de travail valable à Genève, mais touchant des salaires insuffisants, le revenu garanti par l'assistance publique, sous forme de prêts, est de 13428 francs. Ce panorama ne tient compte ni des travailleurs, invalides avant la retraite, qui reçoivent des rentes AI (assurance invalidité), ni des requérants d'asile, non employables, dont le revenu est régi par la Confédération, ni les clandestins, bien entendu.

En fait, le projet de RMR est amené à remplacer la loi du RMCAS en l'imposant (3), en plus des chômeurs en fin de droit, à certaines personnes touchant actuellement l'assistance publique : précisément à toutes celles considérées comme employables, ne travaillant donc pas ou à temps partiel, bénéficiant d'un permis et ayant séjourné suffisament longtemps à Genève (4). Le montant du revenu minimum garanti reste identique à celui du RMCAS, l'obligation de la contre-prestation et de la recherche d'emploi perdure. Les «working poors», dont le nombre augmente à Genève, continueront, eux, à être tributaires de l'assistance publique, étant donné qu'ils travaillent à plein temps.

Avec ce nouveau projet, l'Etat et avec lui les décideurs économiques confirment leur vision bien particulière de l'aide sociale : la "solidarité", mais à condition de travailler dans des conditions misérables. Les contre-prestations du RMCAS ne se terminent que très rarement par un contrat de travail. Certains "bénéficiaires" triment des années en contre-prestations et cela sans pouvoir cotiser au 2ème pilier. Les contre-prestations sont également pain béni pour l'Etat et le monde associatif, qui emploient volontiers ces travailleurs sous-payés, créant ainsi une pression sur les salaires.

Ainsi, le système d'aide sociale, qui octroie des revenus insuffisants à une vie décente, n'est qu'un moyen pour l'Etat pour faire perdurer la pauvreté, créant ainsi pour l'économie un vivier de personnes taillables et corvéables. Les moyens de contrôle et de coercition pour garantir la bonne marche de ce système sont à la mesure de l'hypocrisie des dirigeants. Le "bénéficiaire" est toujours sous la coupe de voir ses "droits" suspendus en cas de mauvaise volonté, telle que le refus d'une contre-prestation ou d'un emploi, même des plus précaires. Quant aux "fraudeurs", ils ont droit à des sanctions pouvant aller jusqu'à 3 mois d'emprisonnement et à une amende pouvant atteindre 20000 francs. Bien entendu, les raisons pour lesquelles une frange de plus en plus croissante de la population se trouve rejetée dans la pauvreté ne sont même pas effleurées, sinon pour dire qu'elles sont responsables de leur situation. Un bon moyen pour ne pas remettre en cause les inégalités générées par le système capitaliste. Et ce n'est évidemment pas de l'Etat qu'il faut attendre une prise en considération de ce constat.

N. Kochi

1. Le revenu minimum garanti, ici donné pour une personne seule, est un revenu de comblement. C'est-à-dire qu'après déduction des ressources disponibles, du loyer et des cotisations de l'assurance maladie, le bénéficiaire reçoit le complément financier nécessaire pour atteindre le revenu minimum garanti par son statut.

2. Pour bénéficier du RMCAS, les étrangers doivent avoir séjourné à Genève durant sept années ininterrompues et les Confédérés durant trois années. A noter que le RMCAS est imposable.

3. S'il rentre dans les critères, le demandeur n'a pas le choix avec l'assistance publique.

4. Les étrangers doivent avoir séjourné 10 ans à Genève et les Confédérés 5 ans, de manière ininterrompue. Les jeunes de moins de 25 ans ont un délai d'attente de 120 jours et les étudiants ne peuvent le toucher.

Travaille et tais-toi!

TRAVAIL ET SANTE • *Les nouvelles formes d'organisation du travail ne favorisent pas la santé, bien au contraire, telle pourrait être la leçon de la conférence intitulée* «Evolution des organisations de travail et atteintes à la santé» *(1) donnée à Lausanne, le 6 juin dernier, par le Dr Philippe Davezies du Laboratoire de médecine du travail de l'Université de Lyon.*

On distingue trois formes d'atteintes à la santé au travail, celles qui proviennent de causes physiques ou chimiques (accidents, expositions à des substances dangereuses), celles qui résultent d'une sollicitation excessive (des muscles, des tendons...) et les atteintes à la dignité et à l'estime de soi. A l'heure actuelle, on parle surtout de la troisième catégorie (mobbing, harcèlement), mais il ne faudrait pas croire que les deux premières formes ont disparu: au contraire, elles augmentent.

En France, en 1980, le risque de mourir entre 25 et 64 ans était 2,5 fois plus important pour les ouvriers que pour les cadres. En 1990, on est passé à 3 fois plus. Aujourd'hui, un ouvrier sur cinq meurt dans cette tranche d'âge(2). Selon une recherche récente, 54% des ouvriers sont confrontés dans leur travail à des agents chimiques, 47% à des nuisances sonores, 17% à des agents cancérigènes, 63% à de la manutention de lourdes charges, et 60% à des poussières, et tout cela au cours la semaine ayant précédé l'enquête!

Concernant l'hypersollicitation, on peut établir un lien direct entre les transformations des modalité d'exécution du travail et l'augmentation de cette forme d'atteinte. Du fait de la production à flux tendu, c'est moins la hiérarchie qui fixe les rythmes de travail que le client. A l'heure actuelle, 58% des ouvriers et 39% de l'ensemble des salariés déclarent que leur rythme de travail est déterminé par la demande des clients ou du public. 48% des salariés disent qu'ils doivent souvent abandonner une tâche pour une autre.

S'il ne disparaît pas, le système tayloriste – où toutes les gestes à exécuter sont fixés par la direction – a tendance à être supplanté par la modalité "débrouillez-vous", l'objectif étant de "faire du chiffre". Les managers n'ont plus besoin de connaître le métier, cela peut même entraîner des complicités néfastes, dit-on. Au nom de la "mobilisation collective de l'intelligence", on ne vérifie que certains "points de contrôle". Il y a la façade "qualité" et la démerde derrière. Même dans les centrales nucléaires, les salariés ne peuvent pas réaliser l'ensemble des prescriptions prévues et prennent des risques... Il faut souvent transgresser les normes pour bien faire, ou alors si on respecte les prescriptions on fait du mauvais travail. Philippe Davezies donne l'exemple d'un ouvrier chargé de couper du papier avec un massicot: le chef l'oblige à travailler vite, car le directeur dont le bureau se situe au-dessus de l'atelier entend le bruit de la machine et s'énerve quand le rythme faiblit. L'ouvrier gâche ainsi une partie du travail et souffre autant physiquement que moralement. Combien de métiers plus complexes – pensons aux infirmières – pourraient s'identifier à cet exemple?

Enfin, de plus en plus de salariés sont appelés à arbitrer au quotidien des dilemmes relevant de questions politiques fondamentales que personne ne sait régler. C'est le cas, par exemple, de travailleurs de la sécurité sociale qui, d'une part, doivent contrôler au plus près si les gens remplissent les critères qui donnent droit aux prestations et, d'autre part, sont appelés à n'exclure personne. On peut aussi penser à l'instituteur qui doit intégrer les élèves et les sélectionner à la fois, et à tant d'autres.

M. Argery

1. Dans le cadre du cyle «Travail et fragilisation mentale» mis sur pied par le Département interfacultaire d'éthique de L'UNIL.

2. Elisabeth Conne-Perréard médecin du travail à l'Etat de Genève a complété la conférence en donnant quelques informations sur la Suisse. Dans notre pays, il y a peu de statistiques sur les maladies et accidents professionnels, mais une étude sur l'invalidité et la mortalité dans le bâtiment fait apparaître que 57% des ouvriers de ce secteur arrivent à 65 ans vivant et sans invalidité, pour 90% des architectes...

Manifeste des sans-papiers fribourgeois

Extraits

Nous sommes des familles, nous sommes des célibataires ou encore des couples sans enfants. Arrivés des quatre coins des cinq continents nous sommes venus ici pour travailler, pour vivre libres, loin de la guerre et de la misère... Après toutes ces années passées en Suisse notre intégration n'est plus à faire. Nous serions plus étrangers dans notre pays qu'en Suisse où nous vivons, payons nos impôts, nos loyers, nos charges sociales au même titre que n'importe quel résident de ce pays...

La plupart d'entre nous sommes entrés en Suisse légalement. Nous n'avons pas choisi la clandestinité. Elle nous a été imposée par les lois. Nous ne sommes pas responsables de cette situation et refusons l'hypocrisie des autorités qui vise à nous culpabiliser. Nous ne sommes pas des criminels mais des hommes et des femmes qui travaillent dur et assument toutes sortes de travaux que la plupart d'entre vous refuseraient de faire dans des domaines tels que l'agriculture, la restauration, l'hôtellerie ou encore le bâtiment et les travaux publics. Nous subissons des conditions de travail souvent inimaginables pour un Suisse: salaires misérables, horaires interminables, protection sociale inexistantes, logements insalubres sont notre pain quotidien. Face à ces formes d'exploitation nous ne pouvons nous défendre...

Nous ne demandons pas la lune, juste un titre de séjour pour tous. Tout comme vous, nous estimons avoir le droit de vivre dignement et en sécurité. Nous demandons des papiers pour ne plus être victimes de l'arbitraire des administrations et des abus des employeurs. Nous demandons des papiers pour ne plus avoir peur de circuler librement dans la rue et risquer d'être arrêtés puis expulsés à tout instant. Nous demandons des papiers pour être considérés comme des êtres humains à part entière, égaux en fait et en droit...

Je m'abonne à Aujourd'hui !

	normal	soutien
12 n° : 15 francs ☐		25 francs ☐
24 n° : 30 francs ☐		50 francs ☐
48 n° : 60 francs ☐		100 francs ☐

Nom _____

Rue _____

NPA/Ville _____

Règlement par CCP : Direct!, CCP 17-574134-6. **Envoyer à** : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.

Un pays dévasté

SOLIDARITÉ • *V. Yevstratov, membre du Centre de Recherche Praxis, qui organise la campagne de soutien au peuple tchétchène à laquelle DIRECT! s'est associé, revient d'un voyage en Ingouchie et Tchétchénie. Son témoignage, dont voici des extraits, nous rappelle que l'aide aux Tchétchènes victimes de la guerre est plus que jamais d'actualité : notre collecte continue donc (DIRECT! CCP 17-574134-6 ment. Tchétchénie). Contactez-nous pour plus de renseignements.*

On remarque tout de suite l'uniforme des soldats qui gardent les nombreux postes sur la route de Grozny, une sorte de cuirasse qui leur permet de se fondre dans le décor. Chaque soldat porte une arme automatique dans les mains - toujours dans les mains. Les visages sont très sérieux. [...]

A Grozny, toutes les maisons sont détruites. Au mieux il y a les murs et le toit, mais pas de vitres. Au centre ville, la place Minoutka n'est que ruines. Les routes sont en très mauvais état.

Autour de Grozny on voit des fumées noires : les puits de pétrole brûlent. Lorsque le temps est humide, la fumée et la suie retombent sur la ville. Le major russe qui m'accompagne dit ouvertement que parmi les militaires russes, il y a des maraudeurs, des extorqueurs et des assassins qui, pendant les opérations spéciales, pillent et arrêtent des hommes dans le but de percevoir des rançons. Parfois les prisonniers sont envoyés au camp de concentration Tchernokozovo : rares sont ceux qui en reviennent vivants. [...]

Dans les rues, les mines sont un danger permanent. Chaque matin, les démineurs patrouillent en cherchant les explosifs déposés pendant la nuit.

Les militaires russes ne vont pas au marché, car ils risquent de se faire mitrailler.S'ils ont besoin de quelque chose, ils envoient les miliciens tchétchènes. [...]

Le jour, les troupes russes patrouillent et font des opérations spéciales (rafles, enlèvements). A la nuit tombée, ils se cachent dans leurs postes fortifiés et tirent (pendant le couvre-feu) sur tout ce qui bouge, d'après l'ordre officiel du commandement militaire. [...]]

Nous avons visité l'orphelinat Berkat.

Grâce à l'aide humanitaire les enfants mangent bien. Les jeunes institutrices adorent les enfants, l'ambiance est gaie ; on entend les voix et les rires des enfants. Les cuisiniers préparent à manger en écoutant de la musique et en discutant. [...]

Les enfants ont vécu des situations très difficiles : après que leurs parents ont été tués lors de bombardements ou qu'ils les ont abandonnés, (cela se passe parfois), les enfants ont survécu malades et affamés dans les caves froides de la ville. Ils reviennent à la vie dans une bonne ambiance. [...]

L'ONG tchèque « L'homme en péril » achète des aliments et les transporte à Grozny, où les représentants de Berkat tiennent les listes des habitants nécessiteux. Berkat distribue les produits (l'aide humanitaire que nous avons collectée a été distribuée ainsi). Une partie de la nourriture est donnée aux écoles. Pendant mon séjour à Grozny, j'ai aidé à transporter cette aide et j'ai visité deux écoles. Les bâtiments des écoles sont en ruine, l'Etat ne donne rien, ni matériaux de construction, ni cahiers, ni manuels. Les professeurs font quelques travaux de réparation eux-mêmes. En avril ils ont touché le salaire de décembre 2000 ($ 20-30 par mois). Ils ont demandé une aide sous forme de manuels, cahiers, crayons, etc.

En Ingouchie j'ai visité 7 camps de réfugiés tchétchènes. Les écoles y sont organisées par les ONG étrangères. Ce sont de grandes tentes. Il y a de nombreuses affiches consacrées au danger des grenades, des mines et des autres explosifs. Les enfants mangent aussi à l'école. Les conditions de vie des réfugiés sont terribles, au mieux ils habitent dans des caves, au pire dans des étables abandonnées.

Les 26 et 27 avril 2001 s'est tenu à Magas, capitale de l'Ingouchie, le congrès des peuples caucasiens victimes de répressions. Le gouvernement et l'administration ont tendu des obstacles aux organisateurs et aux délégués. Près de 20 représentants des peuples caucasiens et des ONG y ont pris part. Les délégués ont désapprouvé la politique nationaliste du gouvernement russe et ont décidé de créer un Conseil de coordination des peuples victimes de répressions.

VLADIMIR YEVSTRATOV

ANNONCE

elisa-asile, association d'assistance juridique bénévole aux requérants d'asile, recherche ASILONAUTES, bénévoles aimant le contact avec des gens de pays lointains et la recherche sur Internet, pour piloter les requérantEs d'asile dans la constitution d'un dossier argumenté, dans le but d'obtenir l'asile en Suisse...
Missions au long cours.
Formation permanente assumée par le réseau elisa.
Participer à ce travail, c'est sauver une part d'humanité dans une procédure inhumaine.
Tél. : 022 733 37 57
Fax : 022 304 43 57
email : elisa-asile@bluewin.ch

Expulsion du Goulet de Chêne-bourg

Après 10 ans de bons et loyaux services (concerts, théâtre, expos, ciné, etc.), le squat du Goulet est sous le coup d'une mesure d'expulsion agendée au dimanche 17 juin 2001. La cinquantaine de personnes et familles qui habitent le Goulet dénoncent avec véhémence l'extrême justesse du délai qui leur est imparti : peu espèrent pouvoir se reloger décemment dans ces conditions.

Néanmoins, les occupants convient le public à deux dernières soirées :

vendredi 15 juin

(Dj Luciano (Perlon-chili), Dj TomX - Dj Nils, Electro-techno sound, Live performances, Projections) ;

samedi 16 juin

Une dernière nuit au G13 (No comment).

Editeur responsable Claude Cantini
Tirage 1600 exemplaires
Secrétariat DIRECT! Case postale 2254
CH-1211 Genève 2
Téléphone & fax int+4122 734 29 22
Email direct_ait@tao.ca
CCP DIRECT! 17-574134-6.
Local 24, rue de Montbrillant, Genève
Internet www.tao.ca/~direct_ait